**Note aux doctorant.e.s de l’ED 540**

**Candidat.e.s à l’aide à la rédaction de thèse 2022/2023**

Une réunion le 1er février 2021\* a permis de définir le cadre légal dans lequel ces aides pourront être versées en fonction du statut des doctorant.e.s.

1° - Doctorant.e.s en 3ème année de contrat doctoral en 2021/2022 :

Ces doctorant.e.s bénéficieront d’une prolongation de leur contrat doctoral pour une durée de 6 mois à temps complet.

2° - Doctorant.e.s **agrégé.e.s** en 3ème année de contrat doctoral en 2021/2022 :

Ils/Elles pourront également bénéficier d’une prolongation de leur contrat doctoral pour une durée de 6 mois à temps complet sous réserve de présenter une mise en disponibilité de leur administration de gestion pour la période concernée.

Rappel : La « disponibilité pour convenances personnelles » doit être sollicitée au moins 3 mois avant l’échéance et est accordée par l’administration gestionnaire « sous réserve des nécessités de service ».

3° - Doctorant.e.s en 3ème, 4ème ou 5ème année de thèse en 2021/2022 (sans contrat doctoral en cours) :

Ils/Elles se verront proposer un CDD d’aide à la rédaction de thèse d’une durée de 6 mois à temps complet ou au choix 12 mois à 50%. Ces contrats relèvent des personnels BIATSS et ne permettent donc pas une valorisation en tant que chercheur lors de la reconstitution de carrière.

Les doctorant.e.s étrangers hors Union Européenne devront demander un changement de statut en salarié.e de leur titre de séjour (accompagnement possible auprès du pôle BIATSS des RH).

Pour les cas particuliers ne relevant pas des situations évoquées ci-dessus, une bourse d’aide à la rédaction peut être envisagée, il est recommandé de prendre contact à l’adresse suivante : [annabelle.milleville@ens.psl.eu](mailto:anna.arato@ens.psl.eu)

\*La concertation du 1er février 2021 a réuni le Directeur des Ressources Humaines de l’ENS, le Directeur Général des Services adjoint de l’ENS, la Directrice de l’ED 540, la Directrice de l’EUR Translitteræ, la Responsable du Pôle enseignants et chercheurs, la Responsable administrative et le gestionnaire RH de l’EUR Translitteræ, le secrétariat de l’ED 540, deux représentantes des doctorant e-s de l’ED 540.